

Cécile RENOARD

## Quelle éthique pour réaliser la transition écologique ?

U11C (24h) • Mardi de 14h45 à 16h45 du 29 janvier au 16 avril  
et le samedi 9 février de 10h15 à 12h15

Quelles ressources éthiques mobiliser afin de réfléchir et d'agir à la hauteur des défis écologiques et sociaux contemporains ? Une première partie du cours sera consacrée à définir les contours d'une « éco-justice » ou justice des communs à même d'affronter les tensions de nos sociétés libérales, à partir de trois principes directeurs : la création et le partage équitables et durables des ressources ; la reconnaissance de chaque personne, en particulier des plus vulnérables ; la participation/représentation des sujets affectés aujourd'hui et demain par des choix collectifs.

La deuxième partie du cours s'intéressera aux processus par lesquels cette éco-justice peut se réaliser, en faisant l'hypothèse qu'un mode de discernement traversant de nombreuses traditions philosophiques et spirituelles en est une étape nécessaire : il s'agira d'aborder, à travers différents auteurs, le sens et la portée du détachement – vécu individuellement et en commun – comme condition d'un juste rapport à nos milieux de vie et d'un engagement personnel et collectif au service d'une transformation institutionnelle. Les analyses s'appuieront également sur des situations et cas relatifs au fonctionnement du capitalisme mondialisé et à la recherche de modèles économiques et sociétaux inspirés par une dynamique des communs.

### Bibliographie :

- D. Bourg et A. Fragnière, *La pensée écologique. Une anthologie*, Paris, PUF, 2014.
- C. Castoriadis, *La montée de l'insignifiance, Les carrefours du labyrinthe 4*, Seuil, 1996.
- P. Dardot et C. Laval, *Commun. Essai sur la révolution au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, La découverte, 2014.
- J-P. Dupuy, « La crise et le sacré », *Études* 2009/3 (Tome 410), pp. 341-352, 2009.
- Pape François, Encyclique *Laudato si'* sur la sauvegarde de la maison commune, 2015.
- Gandhi, *Hind Swaraj (1909)*, trad. Annie Montaut, Paris, Fayard, 2014.
- Hess G., *Éthiques de la nature*, Paris, PUF, 2013.
- I. Illich (1973), « La convivialité, in Œuvres complètes », volume 1, Paris, Fayard, 2004, pp. 451-580.
- J. Locke, *Second Traité du gouvernement civil (1690)*.
- B. Mandeville (1723), *Recherche sur la nature de la société*, Arles, Actes Sud, 1998.
- J. S. Mill (1848), *Principes d'économie politique*.
- M. Nussbaum, *Frontiers of justice*, Cambridge, Harvard University Press, 2006.

- C. Renouard , « Climat : discerner et négocier hors du cadre pour recadrer l'économie », *Négociations*, n°2, pp. 9-23, 2015.
- C. Renouard, « L'affaire de tous. Libéralisme et théories de la justice sociale et écologique », *Revue française des affaires sociales*, n°1-2, pp. 13-32, 2015.
- J. Ruskin (1862), *Il n'y a de richesse que la vie (Unto this last)*, Vierzon, le pas de côté, 2012.
- H. Shue (1993), « Émissions de subsistance et émissions de luxe », in *Bourg et Fragnière*, 2014, *La pensée écologique. Une anthologie*, Paris, PUF, pp. 773-784.
- C. Taylor (1989), *Les sources du moi. La formation de l'identité moderne*, Paris, Seuil, 1998.
- C. Taylor (2007), *L'âge séculier*, Paris, Seuil, 2011.
- L. del Vasto (1971), *Technique de la non-violence*, Paris, Denoël.
- M. Walzer (1983), *Sphères de justice*, Paris, Seuil, 1997.
- I. M. Young, *Responsibility for Justice*, Oxford University Press, 2010.

## Modalités d'inscription

L'inscription aux cours est obligatoire et se fait avant de participer aux enseignements. Elle doit être accompagnée de son règlement.

Le Centre Sèvres se réserve la possibilité d'annuler un cours si le nombre d'inscrits est insuffisant. C'est pourquoi il est important de s'inscrire dès que possible.

L'inscription se fait :

- par internet sur le site du Centre Sèvres : [www.centresevres.com](http://www.centresevres.com)  
« inscription en ligne »
- par courrier : envoyer le bulletin d'inscription (téléchargeable sur le site) dûment rempli et accompagné du règlement
- sur place : auprès de l'accueil ou du secrétariat

**NB : Aucune inscription ne peut être prise par téléphone ou par mail.**

## Droits d'inscription

- ♦ Formation continue : s'adresser au secrétariat.
- ♦ Réduction de 75 % aux étudiants de moins de 26 ans sur justificatif, 50 % aux demandeurs d'emploi sur justificatif, 50 % à l'un des conjoints pour l'inscription d'un couple au même cours.
- ♦ Si vous désirez soutenir financièrement le Centre Sèvres, vous pouvez payer un tarif de soutien dont le montant est laissé à votre appréciation.

Tarif : 233 €

Consulter le site

Cette consultation est recommandée pour être informé des modifications éventuelles apportées au programme ou des diverses manifestations organisées au cours de l'année.